



N°169
21 octobre 2005
Mensuel

Dans ce numéro

ACTUEL

La Caisse cantonale de chômage renouvelle sa certification ISO 9001. **2**

La Centrale des autorisations en matière d'autorisation de construction sonde ses partenaires via Internet. **12**

TRAVAILLER

Mesures en faveur des collaborateurs dont le poste est touché par DEFI. **3**

VIOLON D'INGRÈS

Jean-Yves Bénévent, archiviste le matin, écrivain l'après-midi **13**

MEMENTO

Le Cabinet cantonal des estampes explore les limites de la gravure. **16**

Concours de l'été: palmarès et réponses

Elles ont réussi le sans faute. Marie-Christine Emery et Veronica Arrau, assistantes de recherche au Service de recherche et information statistiques (SCRIS), se sont démenées – «Heureusement que nous avions deux mois à disposition pour demander de l'aide aux amis et aux parents» – et ont identifié avec succès les 16 bâtiments anonymes présentés dans *La Gazette* (n°166, du 6 juillet).

Reconnaître l'Aula des Cèdres n'a pas posé de problème aux concurrents. La Cathédrale, prise sous un angle original, le Registre du commerce ou encore l'immeuble de la Police cantonale sont quant à eux demeurés mystérieux pour beaucoup.



Aula des Cèdres de la Haute école pédagogique dont le bâtiment se devine dans le reflet, Lausanne (DFJ).

Suite en pages 10 et 11

Comparer utilement

Tantôt locomotive, tantôt lanterne rouge, ou alors perdu au milieu du peloton, le canton de Vaud est vite étiqueté quand il apparaît dans les palmarès que se plaisent à publier les gazettes. Trop vite sans doute. Mais toute comparaison n'est pas forcément à jeter. Celle-ci peut être plus ou moins réductrice et se révéler parfois très utile quand elle s'applique en tenant compte des particu-

larités de chacun et qu'elle vise l'échange d'informations et la coopération plutôt qu'une compétition stérile. L'observation des autres et la comparaison est même parfois inscrite dans le cahier des charges de collaborateurs de l'Etat. Ceux-ci effectuent, chacun à sa manière, une veille indispensable pour que certaines évolution n'échappent pas à l'Etat.

Dossier pages 4 à 7

Cadeaux de fin d'année ou réapprovisionnement de sa cave, pensez aux produits des domaines de l'Etat de Vaud

Jus de pommes, sept variétés de pommes, vins des Domaines de l'Etat – crus de Marcelin et des Hospices cantonaux d'Aigle et de Villeneuve – et miel, autant de produits du terroir que les Domaines agricole et viticole de Marcelin vendent à des conditions avantageuses aux collaborateurs et collaboratrices de l'Etat de Vaud. Pour y souscrire, utilisez les bulletins de commande insérés dans cette *Gazette*. Santé!



Pinot noir, Chasselas, Gamay, spécialités blanches et rouges, le choix de crus issus des Domaines de Marcelin et des Hospices cantonaux est vaste. Sans oublier les pommes et le jus de pomme, pressé, pasteurisé et mis en boxes.



La Caisse cantonale de chômage: efficace!

Titulaire d'un label de qualité ISO 9001, la Caisse cantonale de chômage vient de renouveler la certification de son système de gestion. Rapidité, proximité et qualité tels sont les objectifs atteints de ses 85 collaborateurs.

Un label international de qualité, qu'est-ce que cela implique dans le fonctionnement d'un service? La réponse en trois mots ou presque:

Rapidité: les collaborateurs de la Caisse cantonale de chômage (CCh), à Lausanne, ont accueilli 1100 personnes un jour de février de cette année. Un record, certes! Mais une réalité aussi qui se traduit par une affluence annuelle moyenne de 100 000 affiliés dont 50 000 à Lausanne seulement. Autant de personnes, autant de dossiers qu'il s'agit de traiter avec efficacité et surtout rapidité. Et en la matière, la Caisse de chômage se révèle être parmi les plus véloces de toutes les caisses cantonales puisque 93,4% des indemnités sont versées le mois courant ou le mois suivant.

Proximité: avec ses 7 agences réparties dans le canton, la Caisse cantonale de chômage offre autant de guichets que son principal concurrent, la Caisse syndicale UNIA, née de la fusion de trois caisses syndicales, et loin devant l'unique guichet lausannois de la Caisse des jeunes commerçants, la dernière caisse privée du canton, après que la Caisse de la Chambre de commerce et d'industrie ait annoncé qu'elle fermait ses portes à la fin de cette année.

Qualité: la Caisse cantonale de chômage indemnise les deux tiers des chômeurs vaudois, soit plus de 20 000 personnes pour un montant de 363 millions de francs en 2004. Des personnes à accueillir de façon respectueuse (accessibilité, confidentialité) et des deniers publics à distribuer efficacement (introduction de la gestion électronique des documents qui permet de traiter les dossiers depuis n'importe quel guichet du canton).

Se mettre en concurrence

La Caisse cantonale de chômage est la seule caisse romande à avoir décroché, en juin 2002, le label de qualité selon la norme ISO 9001. Sur le plan national, seule la caisse du canton de Soleure en a fait autant. Pourquoi cette norme? Est-elle bien nécessaire pour un service chargé de verser des indemnités? Chef de la Caisse cantonale de chômage, François Chanson estime qu'il est important de viser à une amélioration constante des prestations afin d'éviter, par exemple, que certains de ses affiliés, déçus, ne choisissent une autre caisse. D'autre part, dans le contexte actuel de nouvelle gestion publique, se mettre en concurrence c'est aussi s'améliorer et œuvrer en faveur de meilleures conditions de travail pour son personnel.



Marco Polo, responsable qualité et François Chanson, chef de la Caisse cantonale de chômage

Directives: de l'oral à l'écrit

La norme ISO 9001 a permis à la Caisse cantonale de chômage de passer d'une culture orale à une culture écrite. Une transition que François Chanson traduit ainsi: «Avant, nous avions la bibliothèque mais les rayons n'étaient que partiellement fournis en livres. Depuis, avec l'introduction de la gestion par système de management, nous avons tous les ouvrages, soit la description de toutes nos activités». Un bel avantage pour tout nouveau collaborateur puisqu'il peut aussitôt trouver toute l'information dont il a besoin. Mais aussi une méthode qui permet de plus vite répertorier ce qui marche et ce qui clopine, et donc d'y remédier.

En tous cas, le surveillant chargé de mener l'audit qui a permis à la Caisse de chômage de renouveler sa certification pour les trois prochaines années, a mis en évidence dans ses conclusions l'excellente adhésion du personnel à ce système d'organisation du travail. – Annika Gil



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch



P.-Y. Gruaz chef du Service des routes

Le Conseil d'Etat a désigné Pierre-Yves Gruaz comme nouveau chef du Service des routes (SR). Actuel chef de la Division «entretien» du Service des Routes, M. Gruaz assume déjà depuis le 10 juin dernier la direction ad interim du service, conjointement avec le secrétaire général

adjoint du département. Il entrera en fonctions le 1^{er} janvier 2006.

Né le 17 janvier 1966, Pierre-Yves Gruaz possède l'ensemble des qualités nécessaires pour diriger le Service des routes. Titulaire d'un diplôme d'architecte EPFL (1992), il a complété son cursus par un diplôme



exécutif en administration publique (IDHEAP - 2004). – Com.



Une structure d'appui pour les collaborateurs dont le poste est touché par les mesures d'économie DEFI

Que faire lorsque son poste de travail est supprimé à la suite d'une restructuration issue de DEFI? Le Conseil d'Etat a adopté une série de mesures pour soutenir le personnel concerné.

La démarche DEFI entraîne la création d'une quinzaine de postes nouveaux, tandis que sa mise en œuvre implique la suppression d'environ 60 places de travail en 2006. La réduction nette des effectifs liée à DEFI avoisinera donc 45 ETP l'an prochain. Pour en limiter autant que possible les effets, le Conseil d'Etat a adopté une série de mesures d'accompagnement en faveur des collaborateurs concernés.

Une structure d'appui est mise en place sous la responsabilité du Service du personnel, sans ressource externe supplémentaire mais avec l'appui des responsables RH départementaux. La souplesse du dispositif doit permettre d'apporter dans chaque cas une réponse adaptée à la situation. Le Conseil d'Etat veut encourager la mobilité et donner la priorité au reclassement interne des personnes dont le poste est supprimé.

Postes vacants

Afin de maximiser les possibilités de remplacement des collaborateurs concernés, les services de l'Etat doivent annoncer à la structure

d'appui toutes les situations susceptibles de libérer des postes (départ à la retraite, démission, transfert, réduction d'activité, congé maternité ou de longue durée, etc). La structure d'appui propose ensuite au service le collaborateur qui, ayant suivi le programme d'évaluation décrit ci-dessous, correspond aux critères du poste annoncé.

Evaluation personnelle

Les collaborateurs dont le poste est supprimé participent à un programme de valorisation des compétences sur la base des critères propres à leur activité. Les responsables RH départementaux, les spécialistes RH du Service du personnel ainsi qu'un conseiller en orientation dans certains cas valident les acquis professionnels et analysent les savoir-faire les plus pertinents pour le marché du travail (employabilité) aussi interne à l'administration qu'externe.

Formation particulière

Afin d'accroître le savoir-faire ou l'employabilité des personnes qui œuvrent

dans des activités spécialisées propres à l'administration cantonale, l'Etat propose des actions de formation personnalisée. Le Service du personnel alloue au collaborateur le crédit nécessaire à cette formation et le gère selon les besoins. Une convention est alors signée.

Départ anticipé

Pour faciliter un départ plus rapide des collaborateurs qui en expriment le souhait et dont le poste est supprimé dans le cadre de DEFI, l'Etat propose une indemnité correspondant aux 50% du salaire restant jusqu'à la fin de la relation contractuelle. Ce montant s'ajoute à l'indemnité prévue dans le cadre de la loi (LPers, art. 60). Il n'est toutefois pas versé si la personne refuse un nouveau poste convenable au sein de l'administration. – OD

Pour plus d'informations: Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV), Didier Gasser, courriel: didier.gasser@spev.vd.ch ou tél.: 021 316 29 21.



Vers la création de la Direction des systèmes d'information (DSI)

Dans sa séance du 14 septembre 2005, le Conseil d'Etat a adopté la feuille de route (plan de mise en œuvre) menant à la réorganisation de l'informatique cantonale, selon la variante dite «centralisée», basée sur les travaux menés par l'Unité de conseils et d'appui en management et organisation (UCA).

La structure détaillée de cette nouvelle organisation, le calendrier et le descriptif des différentes étapes seront soumis au Conseil d'Etat. Cette structure sera proche des modèles centralisés qui prévalent actuellement dans les grandes organisations publiques ou privées, en tenant compte de nos spécificités. Son déploiement aura lieu courant 2006. Non seulement il répondra aux attentes actuelles des services en matière de systèmes d'information, mais il apportera aussi une maîtrise accrue des technologies de plus en plus complexes et rapidement évolutives. La nouvelle organisation

répondra à cette complexité entraînant des exigences plus élevées dans l'assistance aux utilisateurs que ce soit en termes de projet ou d'intervention sur site.

La gestion de l'information et la généralisation de la communication requièrent des outils plus conviviaux et plus faciles d'usage. Elles augmentent aussi la nécessité d'avoir des équipes informatiques bien formées et mobiles entre les projets.

Pas de suppression de poste

Conscient du fait que cette évolution implique de s'appuyer sur du personnel motivé et des effectifs stables, le Conseil d'Etat a aussi décidé qu'aucune suppression de postes ne sera opérée au titre de cette réorganisation. L'informatique cantonale, comme les autres services de l'administration, est en revanche toujours concernée par l'opération «300 postes» et la démarche DEFI.

JAD/Ph.A

Inventaire des compétences techniques

De nombreuses entreprises utilisent un inventaire des compétences techniques dans le domaine des systèmes d'information. L'Etat de Vaud a démarré cette démarche avec les personnes travaillant dans le domaine de l'informatique. Différents bénéfices sont attendus.

Mobilité et plans de formation

Au niveau de l'Etat, la mobilité interne dans le cadre de projets sera favorisée et des plans de formation pourront, si nécessaire, être mis en place. Au niveau individuel, la formation sera plus adéquate et des compétences actuelles inutilisées pourront être remises en valeur.



Veille technologique dans l'administration

Ouvrir l'oeil et le bon, presque tout le monde y est tenu à l'Etat. Mais diriger son regard vers l'extérieur, observer les autres cantons pour y chercher des synergies possibles, voire simplement pour rester dans la course, est une activité spécifique que chacun effectue à sa manière.

Dossier par Annika Gil et Joël Christin

S'adapter constamment et rapidement aux évolutions de son domaine d'activité est une simple condition de survie pour de nombreuses entreprises. Cette exigence est par exemple fondamentale pour une société qui développe des logiciels de protection contre les virus informatiques.

L'Etat tire aussi profit des comparaisons

En ce qui concerne les activités de l'Etat, l'exigence semble moins pressante mais elle s'applique néanmoins dans nombre de domaines de l'administration. Inutile de réinventer la roue dans le lancement d'un projet quand on a la possibilité de tirer profit de l'expérience d'autres cantons précurseurs en la matière. Et même quand il ne s'agit pas d'un projet spécifique mais de l'activité courante, garder l'oeil bien ouvert sur ce qui se fait ailleurs permet d'augmenter les chances d'amélioration et d'éviter de rater certains trains ou de commettre d'autres erreurs.

Exigence reconnue et méthodes au libre choix de chacun

Assurer une bonne «veille technologique» peut s'avérer très profitable si ce n'est indispensable. Cette mission fait partie du cahier des charges d'un certain nombre de cadres de l'Etat de Vaud ainsi que de collaborateurs spécialistes travaillant dans des domaines spécifiques tels l'informatique ou les assurances sociales, par exemple. La façon de la mener à bien n'est cependant presque jamais spécifiée. Faut-il effectuer

des recherches un peu au hasard sur internet pour découvrir les nouveautés de mon domaine d'activité? Dois-je au contraire travailler systématiquement en dressant la liste de tous les homologues à interroger à intervalles réguliers et bien définis? Faut-il encore proposer la création d'une Commission intercantonale afin de pouvoir échanger les résultats de nos pérégrinations?

Des outils de base

En fait, quand aucune structure spécifique n'existe, chacun semble s'organiser un peu comme il veut pour se maintenir à jour. C'est qu'à chaque domaine ne peut s'appliquer qu'une méthode propre de veille technologique. Si cette méthode est donc à découvrir à chaque fois, il existe des outils qui facilitent la tâche. Internet en est incontestablement un. Et la base de données BADAC (voir ci-contre) ouverte à tous sur le web en est un autre, puissant et fort utile puisqu'il permet en quelques clics et quelques chiffres de se faire une idée de la valeur et de l'opportunité d'une comparaison. A quels cantons ou communes dois-je m'intéresser particulièrement si je veux suivre l'évolution de mon domaine d'activité? En quelques clics BADAC offre certainement les premiers éléments de la réponse à cette question, fournissant toutes sortes de chiffres et bon nombre de commentaires. Mais pour ne pas se laisser dépasser et ménager des ouvertures vers des synergies, le meilleur cas de figure se présente quand une structure spécifique permet aux personnes d'avoir des échanges en direct dans le cadre de commissions bien établies ou de groupes plus informels. — JC

L'Etat de

Quelles sont intercantonale?

Avec plus de 630 000 habitants, le plus grand canton romand est aussi le troisième canton suisse en terme de population, derrière Zurich (1 240 000) et Berne (950 000). Vaud est 42 fois plus peuplé et 19 fois plus grand (en terme de superficie) que le plus petit des cantons suisses (Appenzell Rhodes Intérieures). Ces différences illustrent l'hétérogénéité des réalités cantonales mais aussi leur richesse. Or, une meilleure connaissance des structures politico-administratives cantonales et le développement d'instruments de comparaison entre les cantons s'avèrent plus que jamais nécessaires pour améliorer la gestion et la collaboration. En outre, force est de constater que la nouvelle répartition des tâches entre les cantons, les communes et la Confédération (acceptée par le peuple et les cantons le 28.11.2004) attribue plus de poids aux cantons tout en les poussant à collaborer davantage. Or, que sait-on des structures administratives, des gouvernements, des parlements, des effectifs et des salaires de la fonction publique cantonale? Peu de choses! Une telle opacité est très

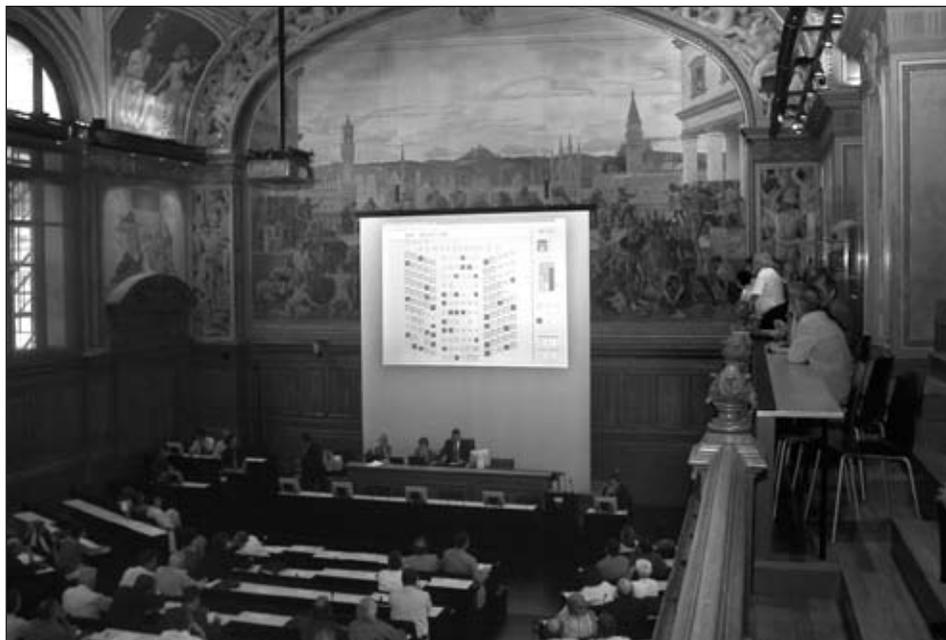
Chiffres et données

La banque de données des cantons et des villes suisses, dynamisée en mars 2003, est hébergée sur le site www.badac.ch, le portail des administrations cantonales et urbaines. Site alimenté par des données d'enquêtes originales sur les administrations cantonales et communales ainsi que par d'autres statistiques publiques. La BADAC est soutenue par la Conférence des chanceliers d'Etat et financée via la Conférence des directeurs des finances. La BADAC offre de multiples possibilités d'analyses comparatives intercantionales (Benchmarking). Actuellement, l'équipe BADAC prépare la nouvelle enquête sur les administrations cantonales (ESAC04). Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles dès janvier 2006.

Plus d'infos: Christophe.koller@idheap.unil.ch ou Sylvie.Traimond@idheap.unil.ch; tél.: 021 557 40 67/62.

Vaud en comparaison intercantonale

les spécificités de l'administration et des autorités vaudoises en comparaison
Répondre à cette question complexe est un des défis relevé par la Banque de données des cantons et des villes suisses (BADAC).



Le canton de Vaud possède l'un des plus grands parlements en Suisse, avec 180 députés. Alors qu'un député vaudois représente 3480 habitants, son homologue jurassien siège pour 1150 habitants contre 326 pour un Appenzellois.

dommageable au bon fonctionnement des institutions alors que la population en général, mais également les autorités et le personnel de la fonction publique, ont le droit et le devoir de mieux connaître leurs institutions et le fonctionnement de celles-ci.

Parlement et gouvernement

L'approche statistique comparative offerte par la Banque de données des cantons et des villes suisses (BADAC) permet justement de comparer quantitativement et qualitativement les activités de l'Etat à l'aide d'outils puissants, interactifs et disponibles gratuitement online. Rattachée à l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique), la BADAC a subi une refonte complète en 2002 et est devenue un instrument incontournable au service du personnel de la fonction publique cantonale et des autorités. La dernière publication de la BADAC synthétise les connaissances accumulées au cours des dernières années sur les structures politico-administratives et les effectifs des cantons suisses.* Prenons quelques exemples: le canton de Vaud dispose d'un des plus grands parlements avec 180 députés (réduction prévue à 150 dès 2007). Chaque député vaudois repré-

sente 3480 habitants alors qu'un député appenzellois légifère pour 326 habitants, un Jurassien pour 1150 et un Argovien pour 2750. Le parlementaire vaudois moyen siège 226 heures par année contre 23 pour un Appenzellois, 91 pour un Jurassien et 132 pour un Argovien! Or, le premier peut compter sur des indemnités journalières de 350 francs (ou un revenu de 18 000 francs par an) alors que l'Appenzellois ne recevra que 120 francs (env. 5000 frs/an), le Jurassien 220 francs et le Bernois 240 francs (env. 10 000 francs/an chacun).

Les salaires des Conseillers d'Etat

Les Conseillers d'Etat vaudois pouvaient compter sur un salaire de 250 000 francs par an (primes et frais forfaitaires inclus), montant à peu près égal à celui de leurs collègues argoviens ou bernois alors que les Jurassiens touchaient 210 000 francs et les Appenzellois 80 000 francs. Les premiers étaient aussi responsables de près de 20 000 employés cantonaux (en équivalent plein temps (EPT)) alors que la plupart des petits cantons employaient moins de 1000 agents publics cantonaux. A l'instar du canton de Genève, le canton de Vaud se caractérise encore par un effort important en terme de formation du personnel (9 per-

sonnes en EPT), de contrôle des finances (avec une augmentation de 7,5 à 18 EPT entre 1996 et 2001).

Structures administratives et personnel de la fonction publique

Le canton de Vaud comptait en 2001 sept départements et 44 services, chiffres stables depuis 1990, alors que l'on observe une diminution de 23% du nombre de départements et une augmentation de 20% du nombre des services pour l'ensemble des cantons. Cette stabilité des structures n'a que peu d'effet sur l'évolution des effectifs puisque le canton de Vaud se caractérise par une forte croissance des serviteurs de l'Etat, surtout dans les années 1980 (+20%) et 1990 (+13%). Entre 1980 et 2004, le personnel de l'administration cantonale sera passé de 15 000 à 22 000, soit une augmentation de 46% contre 15% pour l'ensemble des 26 cantons. Cette augmentation doit toutefois être relativisée puisque le canton de Vaud se caractérise par une forte cantonalisation des tâches. Ainsi, le taux d'agents du secteur public vaudois (communal, cantonal et confédéral) se monte à 6,2 pour 100 habitants en 2000 contre 7,1 en moyenne nationale. Les charges en personnel (canton + communes) sont toutefois supérieures à la moyenne des 26 cantons avec 6370 francs par habitant en 2002 contre 5637 francs en moyenne nationale. Pour l'instant, la BADAC ne dispose que de salaires maximum et minimum pour quelques fonctions de l'Etat, une véritable statistique des salaires de la fonction publique cantonale n'existant malheureusement pas encore. Sur la base des données disponibles, on constate que les salaires de la fonction publique vaudoise (13^e salaire inclus) se situent systématiquement dans le bas de la fourchette, en tous les cas pour les instituteurs (classes primaires), les infirmiers diplômés en soins généraux, les médecins-assistants et les policiers.

*Christophe Koller
Chef de projet à l'IDHEAP*

* Bochsler, Daniel; Koller, Christophe; Sciarini, Pascal; Traimond, Sylvie; Trippolini, Ivar: «Les cantons sous la loupe». *Autorités, employés publics, finances*. Berne: Haupt 2004. 168p., graphiques, tableaux; frs 36.-



Peu d'indications dans les cahiers des charges

Quand un poste voit son niveau ou son taux d'activité modifié, le cahier des charges correspondant passe au Service du personnel, par les mains de Jelena Stano. La responsable du secteur postes et fonctions est donc mieux placée que quiconque pour porter une vue globale à l'échelle de l'Etat de la place qu'occupe la veille technologique dans les cahiers des charges dont le contenu est généralement établi par les services.

«Je ne peux pas faire de statistique. Je ne vois qu'une toute petite partie des milliers de dossiers existants. Sur cette maigre base, j'aurais tendance à dire qu'il n'est pas très courant qu'une charge spécifique liée à la recherche d'information et à la comparaison soit mentionnée dans les cahiers des charges des collaborateurs. Cependant je constate que type de mention apparaît le plus fréquemment dans les cahiers des charges des cadres ou des personnes liées à des domaines d'activités spécialisées. Certains informaticiens peuvent par exemple avoir l'indication d'un temps, parfois jusqu'à 20%, consacré à la veille technologique.

L'obligation de mettre à jour leurs connaissances, avec, selon les cas, un taux d'activité de 0 à 10% octroyé pour cela, est par ailleurs souvent mentionnée dans les cahiers des charges des cadres.»

Si les formulations varient, elles restent pratiquement toujours très générales quant à la façon dont le collaborateur doit assurer sa veille technologique. La mention indique par exemple qu'il doit «se tenir au courant et entretenir des contacts» avec ses homologues. Ou qu'il a parfois des «relations avec d'autres cantons ou administrations», ou encore qu'il a des «relations internes et externes au service».

«Je ne me souviens pas avoir vu d'indications beaucoup plus précises mais cela ne veut pas dire qu'il en existe nulle part à l'Etat. Quoi qu'il en soit, il est naturel d'éviter de réinventer la roue dans les activités courantes. Une recherche prospective a presque toujours lieu au début des gros projets menés à l'Etat», conclut Jelena Stano. – JC

Diversité dans les méthodes de

Les services de l'Etat utilisent chacun leurs stratégies pour se tenir au courant des évolutions chez leurs homologues d'autres cantons. De par son poids démographique et financier, le canton de Vaud assume cependant souvent l'initiative de ces échanges.

Le Service des automobiles et de la navigation participe au développement d'un logiciel en commun avec 5 cantons

Au Service des automobiles et de la navigation (SAN), le chef de service Romain Boichat assure la veille technologique lui-même. «Les collaborateurs du service n'ont pas de mention particulière dans leur cahier des charges à ce sujet. Pour ma part, je recherche de l'information et effectue les comparaisons qui me semblent utiles au gré des besoins et des projets. Sur le plan informatique, le SAN a adopté le même logiciel que 5 autres cantons, tous alémaniques (Zurich, Argovie, Schaffouse, Zoug et Lucerne). Les échanges avec ces partenaires sont dès lors fréquents. Le logiciel, développé par le canton d'Argovie et qui répond au nom de Viacar (voir le site www.viacar.ch), permet de



traiter pratiquement tout ce que fait un Service des autos. Chaque canton partenaire peut proposer des développements spécifiques de Viacar à n'importe quel moment et pour les frais, nous établissons à chaque fois une clé de répartition en fonction du nombre d'intéressés. Nous avons nous-mêmes apporté quelques améliorations qui nous étaient spécifiquement utiles. Mais notre veille technologique n'est pas tournée que vers l'extérieur. Nous sommes également attentifs

à ce qui se fait dans les autres services de l'Etat de Vaud. Pour les webpublications du BIC, le SAN prend d'ailleurs souvent le rôle de bêta-testeur».

Je n'applique pas une méthode systématique pour assurer la veille technologique. Le temps que j'y consacre est par ailleurs négligeable si l'on ne compte pas les réunions intercantonnales indispensables et inévitables au suivi de certains projets comme Viacar. Je lis, je discute avec diverses personnes et je réfléchis en fonction des besoins du service. Je n'utilise pas particulièrement internet pour récolter cette information. Je reste attentif simplement aux nouveautés et ma formation scientifique m'est plutôt utile dans cet aspect de mon activité. – JC

Bureau de l'égalité: coopération plutôt que comparaison

«Bien sûr que l'on ne peut s'empêcher de comparer», estime Véronique Pedrazzini, adjointe au Bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes. Outre des contacts réguliers avec des confrères et des consœurs d'autres cantons, la *Conférence latine des délégués à l'égalité* permet aux équipes des bureaux romands de se concerter, d'échanger l'informations et de développer des projets en commun. La comparaison y tient finalement peu de place parce que les forces en jeu sont si disparates qu'elle en devient peu pertinente.

Développer des projets pour tous

«Je le constate à chaque fois que l'on développe un projet en commun, ce sont les cantons de Genève et de Vaud, nettement plus dotés en moyens et en personnes, qui finalement en financent la plus grande partie et qui donc s'impliquent le plus», explique encore Véronique Pedrazzini. «De toute façon nous l'aurions fait pour nous, alors autant s'associer avec le plus de bureaux possibles». Et de citer le dernier projet sur lequel planchent les bu-

reaux romands de l'égalité, sous l'égide du bureau vaudois: *L'école de l'égalité*, un programme qui s'inscrit dans le cursus scolaire, de l'enfantine au secondaire, et qui donne à réfléchir sur l'égalité au quotidien. Construit autour de fiches qui peuvent s'insérer dans les cours traditionnels – par exemple des problèmes de maths qui abordent les pourcentages en prenant comme cas pratique la représentation des femmes au gouvernement –, il devrait être distribué dans les écoles romandes dès la rentrée 2006, voire 2007. – AG

comparaison selon les services de l'Etat

Education physique et sports: Vaud joue les locomotives

Dans le paysage morcelé de l'enseignement, l'éducation physique est la seule discipline scolaire bénéficiant de manuels identiques pour tous les cantons. L'Office fédéral du sport à Macolin coordonne, à son niveau, divers dossiers touchant au sport et à l'éducation physique. Par la force des choses, les collaborateurs du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) sont amenés à régulièrement travailler par de-là les frontières cantonales. La *Conférence des chefs de service EPS*, la *Communauté de travail romande et tessinoise (CTR)* qui regroupe tous les partenaires liés à Jeunesse et Sport, aux sports associatifs et à l'éducation physique scolaire ou la *Conférence des inspecteurs et des conseillers pédagogiques de l'éducation physique (CODEPS)*, forment quelques-unes de ces structures supracantonales auxquelles participent régulièrement les collaborateurs du SEPS. «Ce sont surtout des lieux d'échange permettant de partager ses expériences – par exemple en matière de



Préau de la petite école des Monts-de-Corsier. Une tradition de la pratique sportive scolaire qui permet aujourd'hui au canton de Vaud de jouer un rôle majeur dans la promotion du sport en général.

sécurité, d'organisation ou de planification d'activités – de se concerter de façon cohérente sur divers thèmes comme le *Sport-études*, la lutte contre les méfaits de la sédentarité ou la préparation de manifestations sportives», rappelle Jean Aellen, adjoint pédagogique au Service de l'éducation physique et du sport.

«Comparer n'est pas toujours utile»

Dans cette perspective, «la comparaison ne se révèle pas vraiment utile». Pourquoi donc? L'environnement et la pratique de l'éducation physique scolaire est très variable dans

son application selon les cantons. Comme la comparaison ne peut être chiffrée, elle se révèle d'autant plus délicate.

Le canton de Vaud possède une riche tradition liée à la pratique sportive associative et surtout à l'éducation physique scolaire grâce, notamment grâce au travail des inspecteurs et des responsables pédagogiques de l'éducation physique. Une tradition sportive et une réalité géographique – taille importante du territoire – qui permettent aujourd'hui au canton de Vaud de jouer un rôle essentiel en matière de coordination et de coopération intercantonale. – AG

Habitude et structures bien établies à la DGEO

«La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) ne met pas d'accent particulier sur la veille technologique dans les cahiers des charges», précise d'emblée Cilette Cretton, directrice générale adjointe pour le domaine pédagogique. Mais tout un secteur de la DGEO, notamment la Direction de l'organisation et de la planification, se consacre spécifiquement à ce type d'activité. Par ailleurs, un certain nombre de structures régionales, intercantionales voire internationales existent qui permettent d'échanger de l'information et d'effectuer des comparaisons.

A ce titre, les compétences et les résultats des élèves constituent un sujet d'intérêt important. «Par notre secteur de l'évaluation, nous effectuons d'abord des comparaisons à l'interne, entre établissements. Elles nous aident à mieux répartir les ressources en fonction des besoins des élèves. Au niveau intercantonal, ces comparaisons fines sont difficiles car les plans d'études cantonaux ne sont pas parfaitement superposables. Et au niveau international, il existe des comparaisons plus générales telle celle de l'enquête PISA qui analyse l'état des connaissances des élèves à un âge donné. Des structures comme la *Conférence intercantonale des chefs de l'instruction publique* permettent par ailleurs de mener des recherches et d'assurer une veille à un niveau supracantonale, poursuit la directrice pédagogique. Et puis il va de soi que le développement d'un nouveau moyen d'enseignement passe toujours par une prise de contact avec nos homologues romands, pour trouver d'éventuels partenaires et partager nos coûts d'investissement». – JC

Statistique Vaud, champion ès comparaisons

Chiffres, colonnes, courbes et pourcentages forment leur lot quotidien. Les collaborateurs du Service de recherche et d'information statistiques (SCRIS ou Statistique Vaud) pratiquent l'art de la comparaison sous toutes ses formes dans le but de présenter des données statistiques pertinentes en matière de population, santé, formation, marché du travail, financées publiques, etc.

Est-ce que cet art de la comparaison peut s'exercer également à l'égard des activités des autres services de statistiques cantonales? «On ne peut pas comparer ce

qui n'est pas comparable, explique André Probst, adjoint au SCRIS. C'est notamment le cas de la production et des activités des services de statistique. Ainsi, il n'est pas rare de croiser dans les petits cantons de la Suisse centrale une seule personne en charge de la statistique qui se débrouille, tant bien que mal, pour sortir une publication annuelle. Ces services ne peuvent évidemment assumer les mêmes missions que le SCRIS, qui se doit d'être au service des autorités, de l'administration et du secteur public.»

Par contre, lors de réunions de travail

sous l'égide de la *Conférence suisse des offices régionaux de statistique* ou de la *Conférence des offices romands et tessinois de statistique*, ou encore lors des collaborations dans le cadre des *Observatoires transfrontaliers* – qui réunissent des statisticiens français, genevois, vaudois, neuchâtelois, jurassiens bernois – «on constate que les méthodes de travail sont très proches, que les outils statistiques sont identiques et que les publications et les procédures de diffusion tendent vers un même but: offrir de l'information statistique», conclut André Probst. – AG



«Nos chiffres ne doivent pas être contestables»

Notre quotidien est disséqué afin d'en tirer des informations chiffrées susceptibles d'aider à mieux appréhender notre avenir. Des pourcentages, des courbes et des graphiques qui, pour être crédibles, doivent respecter la Charte statistique publique de la Suisse. Jean Campiche, chef de la statistique vaudoise, explique cette nécessité de fixer des règles.

Les statistiques, tous les jours en regorgent. Des courbes qui se croisent et se décroissent, un camembert débité en tranches ou une rangée dentelée de colonnes, pour expliquer en un coup d'oeil une réalité souvent complexe. Les lecteurs apprécient, eux qui n'ont que quelques minutes à consacrer à la lecture d'un quotidien. Aujourd'hui tout est sujet à statistique, du plus sérieux (chômage, transport, santé,...) au plus frivole (couleur de cheveux, goûts culinaires ou animaux préférés). Outre son jugement dubitatif par rapport à cette prolifération, Jean Campiche, chef du Service de recherche et d'information statistiques (SCRIS), s'insurge contre «l'insupportable manie de vouloir absolument établir des palmarès en tout», quitte à simplifier à outrance.

Placer les chiffres dans leur contexte

Si la recherche statistique est une science, elle est toutefois tributaire de données qui évoluent et appellent des explications. «En lui-même, un chiffre ne veut pas dire grand chose, explique Jean Campiche. Il est donc de notre responsabilité de ne pas lâcher ce chiffre sans le replacer dans son contexte». La statistique est un outil de planifica-



Jean Campiche, chef du Service de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud.



La Charte statistique publique de la Suisse stipule que les informations statistiques des Offices cantonaux doivent être librement publiées, être accessibles à tous, sans rétention aucune.

tion, et les projections effectuées n'ont de pertinence que si les données utilisées sont réactualisées régulièrement.

Nécessité et indépendance

«Certains chiffres peuvent déplaire ou inquiéter, mais ils sont toujours utiles à la perception des tendances et la compréhension des phénomènes», déclare Pascal Broulis, chef du Département des finances. Quelle qu'elle soit, la réalité chiffrée intervient dans l'élaboration de la planification financière ou du budget de l'Etat. Les projections établies par les statisticiens du SCRIS sur l'évolution du nombre de chômeurs ou de résidents en EMS, la croissance de la population d'ici dix ans ou encore le taux de citoyens exemptés d'impôts constituent des indicateurs nécessaires à une gestion à long terme du service public. Jean Campiche confirme n'avoir jamais subi de pression lui enjoignant d'éviter de publier certains chiffres: «il en va de la crédibilité de notre travail», note-t-il.

Aucun recours contre le SCRIS

Il existait depuis une vingtaine d'années des recommandations émises par l'Office fédéral de la statistique sur la déontologie et l'éthique qui doivent guider la tâche des

offices régionaux. Seuls les cantons de Genève et Vaud disposaient d'une législation cantonale en la matière. Même si aucun dérapage ou abus n'a été signalé, les responsables régionaux ont senti le besoin de se doter d'une sorte de «code de bonne conduite» à l'échelle nationale, qui a pris la forme de la Charte statistique publique de la Suisse. «Comme nos informations deviennent officielles dès leur publication, poursuit le chef du SCRIS, il est impératif qu'elles soient incontestables. Jusqu'à ce jour, aucune d'elles n'a fait l'objet d'un recours». Une prouesse lorsqu'on connaît la masse des données analysées par le service. – AG

La Charte en bref

Adoptée en mai 2002, puis signée par 23 Cantons sur 26, cinq Villes et l'Office fédéral de la statistique, la Charte statistique publique de la Suisse se décline en cinq principes fondamentaux. Qui sont le devoir d'**informer** en toute transparence et sans rétention de données; de garder une **indépendance** scientifique, notamment vis-à-vis du pouvoir; de **diffuser** l'information le plus largement possible et de façon simultanée; de garantir la **qualité** des données afin de leur assurer leur crédibilité et de garantir la **protection de la personnalité** via un traitement confidentiel des données.



L'Etat de Vaud reçoit la première distinction eco-bau pour une construction durable

Le Centre d'entretien des routes cantonales de Bursins devait intégrer le développement durable dans sa construction. Le pari a été tenu et récompensé. Une première suisse.

Le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures et représentant du maître d'ouvrage, a reçu le 27 septembre dernier la distinction de l'association eco-bau qui récompense un bâtiment réalisé selon un mode de construction exemplaire, le centre d'entretien des routes nationales à Bursins. C'est une première suisse. Dès le début de ce projet, dont la deuxième étape de construction est en cours, le développement durable a été pris en compte.

Sous l'impulsion de l'ancien conseiller d'Etat Philippe Biéler et de l'architecte cantonal Eric Perrette, le projet de démolition et de reconstruction du centre d'entretien des autoroutes à Bursins, qui abrite également le centre d'intervention régional de la gendarmerie et le bureau du voyer, a été placé sous le signe du développement durable. Pour la première fois en Suisse romande, le développement durable figurait parmi les critères d'appréciation du concours d'architecture.

Chauffage bois/solaire

Le développement durable vise l'efficacité économique, la responsabilité socio-culturelle et le respect de l'environnement. A Bursins, l'efficacité économique trouve son expression dans l'économie des moyens (pas de gaspillage du sol, des matières, de l'énergie, des ressources financières) et la vérité des coûts (prise en compte de l'ensemble des coûts sur la durée de vie du bâtiment). La responsabilité socio-culturelle consiste



Paroi recouverte de panneaux solaires du nouveau Centre d'entretien des routes nationales de Bursins.

à satisfaire les besoins des usagers et à respecter les caractéristiques du paysage: ainsi les bureaux sont orientés en direction du lac, du soleil, à l'écart du bruit et le bâtiment a été intégré au site protégé de la Côte (partie bétonnée compensée autant que possible par des aménagements extérieurs naturels et toitures végétalisées). En sus du respect des valeurs du standard Minergie, le respect de l'environnement se concrétise dans le choix du chauffage combiné bois/solaire et la valorisation des ressources locales (production d'énergie solaire, utilisation du bois du Jura pour la construction, réutilisation des matériaux de l'ancien centre, valorisation

du bois coupé le long des autoroutes pour le chauffage, etc.).

Pour la première fois en Suisse, la distinction de l'association eco-bau, plateforme commune des offices et services de construction de la Confédération, des cantons et des villes, décernée à cette construction, récompense les efforts du maître de l'ouvrage, de l'architecte mandataire, des ingénieurs et des entreprises qui ont su relever le défi du développement durable. Le DINF se réjouit d'avoir contribué concrètement à la mise en œuvre d'une politique figurant au programme de législature du Conseil d'Etat. – Com.

Développement urbain durable: lecture d'actualité

S'il est domaine auquel le développement durable est intimement lié, c'est bien celui de l'aménagement du territoire. Alors que le projet de nouveau Plan directeur cantonal (PDC) entre en phase de consultation publique et que d'autres grands projets d'aménagement sont en voie de mise en œuvre dans le canton, a paru *Enjeux du développement urbain durable: transformations urbaines, ges-*

tion des ressources et gouvernance, sous la direction d'Antonio Da Cunha, Peter Knoepfel, Jean-Philippe Leresche et Stéphane Nahrath. De plumes différentes, les 18 articles formant autant de chapitres du livre s'organisent en trois parties dont la dernière, «Le pouvoir urbain à l'épreuve de la gouvernance et de la durabilité», donne de l'ouverture à une thématique très présente dans les projets d'aménagement auxquels

le Canton est lié actuellement (Plan directeur, Agglomération Lausanne-Morges, Schémas directeurs de l'Ouest ou du Nord lausannois, etc.). Comment gérer l'émergence de métropoles et quel pouvoir se distingue à ce niveau supracommunal?

A. Da Cunha, P. Knoepfel, J.-P. Leresche, S. Nahrath. Enjeux du développement urbain durable. Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, 480p., ISBN 2-88074-652-3.





Concours remporté par un duo féminin

Elles ont réussi le sans faute. Chapeau! Car le concours d'été de La Gazette était particulièrement difficile cette année. Marie-Christine Emery et Veronica Arrau, du Service cantonal de recherche et information statistiques ont donc décroché le 1^{er} prix, suivies par un collectif du laboratoire de l'Hôpital de Cery et par Jean-Paul Cavin, directeur de l'établissement Isabelle de Montolieu.

«**O**n s'est donné de la peine», s'exclame Marie-Christine Emery, l'une des deux gagnantes du concours de l'été de *La Gazette*. Pour parvenir à ce sans faute méritoire, Marie-Christine Emery et sa collègue du Service de recherche et information statistique (SCRIS), Veronica Arrau, ont demandé à droite et à gauche autour d'elles. Un véritable travail de détective, digne des deux assistantes de recherche qu'elles sont au SCRIS, puisque, outre le fait d'avoir identifié correctement les 16 bâtiments mystérieux, elles leur ont aussi respectivement dressé un petit mémo historique.

Même plaisir de traquer la bonne réponse pour les 13 collaborateurs du laboratoire UBPC de l'Hôpital de Cery qui «ont sué et fait fonctionner leur réseau de connaissances» pour y parvenir, ou presque puisque seules deux erreurs se sont glissées dans leur bulletin de réponse.

Jean-Paul Cavin, directeur de l'établissement secondaire Isabelle de Montolieu, est heureux de décrocher la troisième place, mais précise qu'il a surtout eu «du plaisir à s'accrocher à faire ce concours qui n'était pas facile» et auquel il n'a fait que trois fautes.

Des vins des caves de l'Etat de Vaud ainsi que des invitations au concert du compositeur et interprète vaudois Stéphane Wild (voir encadré ci-contre) ont récompensé la persévérance du trio gagnant.

Toutes nos félicitations aux suivants et à ceux que l'on ne peut mentionner faute de place: 4^e exaequo: Valérie Defrancisco / Jacqueline Decurnex et Philippe Anhorn; 5^e exaequo: Yanick Hess / Equipe de l'institut de pharmacologie et de toxicologie; 6^e: Ginette Liaudet; 7^e: André Kissling. – AG



Marie-Christine Emery et Veronica Arrau, les lauréates du concours de «La Gazette», recevant des mains du chancelier, Vincent Grandjean, leur prix. Le bâtiment qui leur a donné le plus de fil à retordre? «La cathédrale de Lausanne; nous l'avons d'abord pr

avait été prise selon le même angle». A noter que le duo avait déjà remporté la troisième place de concours de l'année passée!



La deuxième place revient à un collectif de 13 personnes du laboratoire UBPC de l'Hôpital de Cery (dont seule une partie figure sur la photo, vacances obligent) composé de Kerry, Pierre, Christian, Myriam, Séverine, Liliane, Marlyse, Michèle, Murielle, Nathalie, Deborah, Anne-Catherine et Sylvie.

Stéphane Wild, un chanteur vaudois pour la Paix

Collaborateur du SESA, Dominique Bollinger fait partie du groupe de musiciens accompagnant l'auteur, compositeur et chanteur vaudois Stéphane Wild qui vient de sortir un CD, *Chez moi les jours...Père*. Une musique aussi efficace qu'originale, et surtout un univers invitant à l'espoir et à la paix, que les lauréats du concours pourront découvrir à Lausanne.

Stéphane Wild en concert le 28 et le 29 octobre, à 19h30, au Cazard, rue Pré-du-Marché 15, Lausanne. Location et réserva-



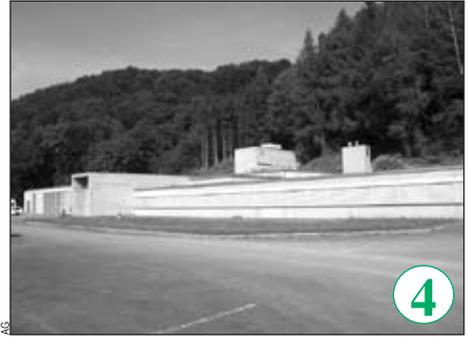
tion: www.tempslibre.ch ou www.billetnet.ch ou 078 889 41 13.



Nouvel orgue de la Cathédrale de Lausanne (DIRE)



Registre du commerce, à Moudon (OJ)



Dépôt et abris des biens culturels (DABC), installé dans une centrale nucléaire désaffectée, Lucens (DFJ)



Hôpital psychiatrique du Nord vaudois, à Yverdon (DSAS)



Pavillon d'entrée (guicheterie) du château de Chillon, à Veytaux (DFJ)



Bâtiment des Facultés des sciences humaines 1 (BFSH1) de l'Université de Lausanne, à Dorigny, Chavannes (DFJ)



Tour du château de Morges abritant notamment le Musée militaire vaudois (DEC)



L'une des deux serres du Musée et jardin botaniques cantonaux, Lausanne (DFJ)



Centre de la Police cantonale vaudoise, la Blécherette, Mont-sur Lausanne (DSE)



Porte d'entrée de la prison du Bois-Mermet, Lausanne (DSE)



Laboratoire cantonal du SESA, Epalinges (DSE)



Centre d'enseignement de Marcelin, Morges (DFJ)



Tour médiévale abritant aujourd'hui le Musée romain d'Avenches. L'amphithéâtre romain est à ses pieds. (DFJ)



Tribunal cantonal sis dans le palais de justice de l'Hermitage, Lausanne (OJ)



Bâtiment Perregaux, qui abrita le Grand Conseil vaudois. Détruit en mai 2002 par un incendie, Lausanne (DIRE)

La CAMAC sonde ses partenaires via Internet

Comment améliorer les prestations fournies à ses partenaires? La Centrale des autorisations en matière d'autorisation de construire l'a demandé lors d'un sondage Internet. Positif.

La Centrale des autorisations en matière d'autorisation de construire (CAMAC) tient un véritable rôle d'équilibriste pour répondre aux divers besoins des communes, des services de l'Etat et des professionnels de la branche (ingénieurs, architectes, etc.). Cherchant à répondre de manière efficace aux attentes de ces différents publics cibles, la CAMAC a réalisé un sondage – uniquement auprès de ses mandataires dans un premier temps. Résultats passés à la loupe avec Abdelilah Zertiti, chef de la CAMAC.

Pourquoi avoir organisé ce sondage?

– La CAMAC a toujours eu le souci de répondre le mieux possible aux demandes de ses partenaires. Néanmoins, aucun sondage n'avait évalué nos relations avec ces derniers et mesurer notre niveau de service et la qualité de nos outils. Nous avons donc voulu combler cette lacune en demandant à nos mandataires comment ils évaluaient notre qualité de coordination et d'aiguillage ainsi que notre qualité d'écoute et notre orientation client. De plus, nous avons

souhaité leur feed-back sur l'utilisation de notre site Internet autour duquel s'organisent toutes nos activités.

Comment et quand avez-vous récolté les avis de vos partenaires?

– Au mois de mars dernier, nous avons organisé une réunion de nos mandataires pour les informer des différentes améliorations et perspectives d'avenir concernant les demandes de permis de construire. C'est lors des inscriptions pour cette rencontre – recueillies via notre site Internet – que nous avons «épinglé» nos partenaires en leur demandant de répondre aux questions de notre sondage. La saisie et la synthèse des réponses ont donc été automatiques et directes.

Est-ce que les résultats sont ceux que vous attendiez?

– Même si nous avons l'impression de répondre de la meilleure manière possible aux demandes, nous avons ressenti tout de même une certaine appréhension avant de lancer ce sondage! Personnellement, je m'attendais à un résultat à la vaudoise, c'est-à-dire ni bon, ni mauvais. Au final, le feed-back des mandataires est très bon. Cela a réjoui et motivé l'ensemble de mes collaborateurs qui récoltent les fruits de leur travail et de leur investissement.

Quelles mesures allez-vous prendre?

– Nous allons nous concentrer sur les résultats suffisants et insuffisants pour améliorer nos prestations. Nous sommes actuellement en pleine phase d'analyse. Nous demanderons également aux man-



Abdelilah Zertiti, chef de la CAMAC

dataires insatisfaits de développer leurs critiques afin que nous puissions agir de manière ciblée.

Les communes ont-elles une image aussi positive de la CAMAC que vos mandataires?

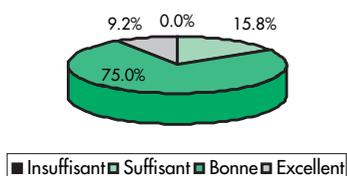
– On espère! Ou plutôt on fera tout pour! Dans les mois qui viennent, on prévoit de mettre en place le même sondage auprès des communes. Ensuite, on fera un nouveau point de la situation auprès des différents services intervenants au sein de l'Etat. Que celles et ceux qui souhaiteraient nous faire parvenir un message se préparent déjà!

Quelles nouveautés préparez-vous pour 2006?

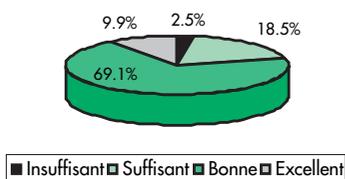
– Nous avons amélioré de manière significative la convivialité de nos outils Internet. Et en l'espace de quelques mois le nombre de nouveaux utilisateurs a augmenté d'environ 20%. Nous pensons «surfer» sur cette vague pour inciter, par une modification légale, tous les mandataires à déposer leurs demandes de permis de construire via Internet. Ceci permettra d'accélérer encore plus la procédure de publication et de décharger notre secrétariat.

Adrienne Prudente

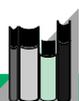
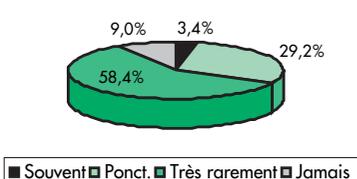
Qualité de coordination et d'aiguillage CAMAC



Qualité d'écoute et d'orientation client



Problèmes d'utilisation du site



BOUQUINER

Jean Martin par lui-même

«Il ne faut pas vouloir être au-dessus des choses, il faut être dedans.» Cette citation de Ramuz figure en exergue du dernier ouvrage de Jean Martin, député, globe trotter et ancien médecin cantonal. Ce livre rassemble des articles parus dans diverses revues et dans *24 Heures*. Il permet de contempler dans toute son ampleur la vaste expérience de la vie et du monde de celui qui fut coopérant outremer avant d'entrer au service de l'Etat de Vaud, se découvrant sur le

tard des talents de politicien à l'Assemblée constituante puis au Grand Conseil. Ceux qui apprécient ses qualités de cœur et son goût des solutions consensuelles y découvriront un véritable portrait de l'auteur par lui-même et trouveront au fil des pages les clés de ce lieu politique idéal qu'il appelle l'«extrême centre».

LR

«Des racines pour avancer», par Jean Martin, Editions de l'Aire, 2005.



Jean-Yves Bénévent se livre



Kosovar, tourmenté par la guerre. Jean-Yves Bénévent nous livre alors sa façon de comprendre le monde, parfois si proche mais

5

Il entonne aussitôt, les yeux brillants, le chant de ralliement des partisans de la révolution des Œillets au Portugal, en 1974. Trente ans ont passé. La mélodie et les paroles de José Alfonso se faufilent, joyeuses, intactes et incongrues à la fois, au travers des classeurs et des caissons à dossiers suspendus de l'ancre de Jean-Yves Bénévent, au Service des routes. Le jeune homme «très politisé» d'alors y travaille aujourd'hui comme archiviste à temps partiel.

Si l'homme s'est posé – après avoir, notamment, sillonné la France et les festivals de cinéma en qualité de correspondant, il a remis ses valises il y a une dizaine d'années –, ses élans le portent toujours vers ailleurs, vers autrui. Un homme libre qui s'est construit grâce aux autres et grâce à l'écriture. Et qui vient de publier ses deux premiers romans, *Gazmend en guerre* et *Noël, héros très helvète**.

«Il y a 4-5 ans, je me suis dit: on ne plaisante

plus». C'est décidé, lui qui prétend n'avoir jamais été un garçon précoce, choisit de concrétiser ce qu'il présentait comme inéluctable, depuis qu'il avait compris, alors lycéen, qu'il aimait et savait écrire: un jour, il publierait. Une littérature à son image, à la fois mesurée et pensive, mais aussi curieuse et ouverte sur le monde. «J'aime la littérature qui avance lentement, sinueuse, mais qui se densifie et s'élargit tel un delta. Il n'y a pas de suspens dans mes ouvrages; vous savez déjà, les premières pages lues, comment l'histoire va se terminer».

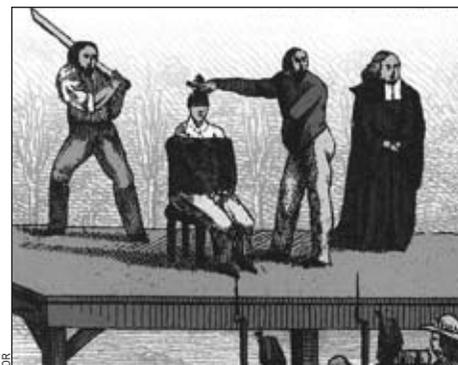
Jean-Yves Bénévent a donc pris son temps. Au gré de ses voyages et de ses rencontres, il a accumulé des brouillons, des ébauches de romans, des notes, des textes et des expériences. Autant de matériaux qui s'amoncellent dans son atelier. Où ils sont repris, redessinés. «Mon travail ici au Service des routes ressemble finalement assez à celui de l'écrivain: je reçois des informations que

je classe, que je dois ensuite retrouver, mettre en lien avec d'autres données. Lorsque je travaille à un texte, je dois toujours savoir ce que j'ai écrit auparavant, où tel dialogue ou telle description a été placé dans la trame».

Son allure de jeune homme, attentif et serein à la fois, ne dément pas les rêves et les engagements de l'adolescent d'alors. Ils se faufilent entre les pages de ses romans. Pendant dix ans, Jean-Yves Bénévent a sillonné la Suisse et le canton de Vaud, à la poursuite de ces ronds de sciure qui l'ont un jour intrigué. La lutte suisse ou à la culotte, c'est bien sûr le décor, exotique et connu à la fois, dans lequel Noël, le futur champion, évolue. Mais c'est aussi un terrain de réflexion sur les valeurs humanitaires que la Suisse veut défendre et faire connaître à l'étranger.

Annika Gil

«Noël, héros très helvète» et «Gazmend en guerre», par Jean-Yves Bénévent, éditions de L'Aire, Vevey, 2005.



Vaud en 1843: quelle justice?

Le 10 janvier 1868, le bourreau exécutait le dernier condamné à mort vaudois par décollation (*ci-dessus*). Un siècle auparavant, une réforme contre la dureté et les rigueurs du système répressif de l'Ancien Régime était initiée par les tenants des idées des Philosophes des Lumières. Le Code pénal, adopté en 1848 par le Grand Conseil vaudois, offre une parfaite illustration de cette évolution de la science criminelle.

«Le Code pénal vaudois de 1843 ou l'éclectisme comme expression de la pensée pénale libérale», par Pascal Gillieron, volume 126, collection Bibliothèque historique vaudoise, 200 p. Tél.: 021 320 38 31 ou www.s-a-v.org, rubrique bhv.

Histoire: catholiques à Lausanne

Interdite d'octobre 1536 jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, la messe est à nouveau tolérée par leurs Excellences de Berne suite à l'arrivée de nombreux catholiques en terres vaudoises. Une renaissance de la communauté catholique à Lausanne qui ne deviendra réelle qu'après l'Indépendance vaudoise (1798) et la mise à leur disposition d'un lieu de culte en 1814. Ils étaient à peine 300 au début du XIX^e siècle, les catholiques lausannois verront dès lors leur effectif s'élargir au gré de l'arrivée de travailleurs venus d'autres cantons ou de l'étranger. Si les catholiques, qui représentent 33,6% de la population et les protestants, 40%, vivent aujourd'hui en bonne intelligence, le chemin pour parvenir à cette entente a toutefois été parsemé d'embûches et de polémiques théologiques. Une histoire retracée par Bernard Secrétan dans le dernier volume de la Bibliothèque historique vaudoise.

«Eglise et vie catholiques à Lausanne, du XIX^e siècle à nos jours», par Bernard Secrétan, volume 127, collection Bibliothèque historique vaudoise, 300 p., illustr. Tél.: 021 320 38 31 ou www.s-a-v.org, rubrique bhv.



A donner: jolie lapine de 2 ans habituée à vivre dans grande cage à l'extérieur. A qui possède déjà un lapin nain et contre bons soins. Elle a perdu son compagnon et s'ennuie. Tél: 021 701 02 42.

A vendre: 4 petites chattes abyssins et somalis, 2 bleus et 2 faons, pedigree, vaccinées, disponibles mi-novembre, cherchent familles caressantes. Tél.: 021 905 20 52.

A vendre: parc pour enfant en bois clair, 100 x 150cm, avec tapis de fond, état neuf, valeur 320.- frs, cédé 150.- frs. E-mail: dmaire@orangemail.ch, tél. 076 391 06 91.

A vendre: aquarium de 600 litres et son meuble support noir, 4 portes coulissantes. Bac 200 X 50 X 60. Prix: Fr. 1'100.-. Tél.: 079 754 79 60.

A vendre: piano droit de marque Geyer. Ebénisterie chêne clair, style Chippendale avec banquettes. Excellent état. Fr. 2'000.-. Tél. 022 866 75 79.

A vendre: cause déménagement à l'étranger, armoire vaudoise ancienne démontable, prix: frs 3000.-. Armoire/pendierie vaudoise récente en noyer massif, prix: frs 1200.-. Fauteuils et canapés de salon en velour (9 pièces), prix: frs 600.-. Table basse en verre, prix: frs 300.-. Tél.: 021 653 77 19.

A vendre: table à manger pour salle à manger ou cuisine, cadre et pieds noirs, plateau en verre dépoli, modulable soit 90cm x 90cm ou 90cm x 180cm. Etat impeccable, prix: Frs. 250. Tél.: 079 210 54 13 ou 021 806 31 46.

A vendre: beau meuble TV avec portes (h=1,55m; l=1,02m; p=0,58m) et crédence (h=0,85m; l=1,56m; p=0,50m) en bois rose céruisé, artisanat de Provence. Prix: 900.-, à discuter. Tél.: 078 625 98 99.

A vendre: bureau «Grange» en merisier massif, style Louis-Philippe, dessus cuir vert, chaise assortie. Prix: frs 990.-, à discuter. Tél.: 021 922 03 20.

A vendre: salon comprenant 1 canapé en cuir (jaune clair) 3 places avec repose-pieds automatique, 1 canapé en cuir 2 places, 1 fauteuil en cuir + table de salon (pin et verre) au prix de 900 frs. Tél.: 076 433.05.95.

Cherche à acheter: d'occasion, une ou deux tables de massage pliables, faciles à transporter. Tél.: 078 793 65 42.

A vendre: radio cassette CD Sony plus chargeur à 10CD, prix à discuter. Tél.: 079 564 80 22.

A vendre: 1 remorque de marque «Heinemann» pour transporter une (1) moto, avec plancher. Très bon état. Fr. 660.-. Tél. prof.: 021/316.29 00, priv.: 021/691 47 70.

A vendre: 4 pneus d'hiver, Michelin Alpin, 185/70 R 14, montés sur jantes, utilisés un seul hiver. Prix neufs: Fr. 920.-, cédés Fr. 400.-. Tél. 024 441.54.83 aux heures des repas ou le soir.

A donner: 4 pneus neiges (165/65 R13)

montés sur jantes pour Renault Clio 1re génération. Tél. prof.: 021/316.29.00, tél. priv.: 021 691 47 70.

A vendre: voilier 1/4 Ton, type Bullit course-croisière, avec 2 spis, GV, Génois, Foc, Solent. Intérieur spacieux avec 4 couchettes, moteur Johnson 6CV, speedo, chariot d'hivernage. Visible à La Tour de Peilz. Prix livré prêt à naviguer frs : 15'000.- Long. HT 8m.05 Larg. 3m.05 Poids: 1280kg. Expertisé en juin 2004. Contact: 076 426 05 60 ou bulitis@bluewin.ch.

A vendre: scooter, 50 cm3 (version libre), couleur noir, pour 2 personnes, 1ère mise en circulation, 27.01.2003, 10'000 km, monté avec pot Metrakit. Prix: frs 2'500.-. Contactez Guillaume Busigny 076 570 42 23.

A vendre: moto Honda Dominator 650 cm3, année 2002, 14'000 km, noire. Prix: frs 5'900.- à discuter. Tél.: 079 310 61 53.

A vendre: moto CBR-RR F1. Etat impeccable. Année 2000. 16500 km. Préparée street + pièces d'origine. Prix: frs 13'500.-. Tél.: 079 409 11 09.

A vendre: moto Yamaha xv535cc, 1996, 10000km, bordeaux-chrome, dernier service juillet 2005, expertisée août 2005, superbe état. Prix: 4000.-. Tél.: 079 616 74.53.

A vendre: Renault Laguna RT 2.0 16V, 140 ch, moteur 90'000 km, pack sport, pneus été sur jantes alu, pneus hiver sur jantes, crochet d'attelage, expertisée. Prix: frs 8'900.-, à discuter. Tél.: 078 892.56.19.

A vendre: Subaru Impreza GT turbo, août 99, bleu rallye, 8 pneus, pot Remus DTM, vitres teintées, 108'000 km, expertisée, 18'000.-. Tél.: 079 310'61'53.

A vendre: Golf R32 DSG, septembre 2003, 44'000 km, 241 chevaux, 3.2 l, vert doré métallisé. Prix: frs 35'000.-, à discuter. Tél.: 079 257 37 58.

A vendre: Mazda 6 break 2.3i sport, couleur gris métallisé, toutes options, roues été et hiver, sièges cuir noir, barre de toit, excellent état, 35'000km. Prix neuf 43'000.-, cédé à 27'000.-, à discuter. Tél: 078/684.53.02.

A vendre: Nissan prairie 4x4 de 1991, avec crochet de remorquage, km 200000, carrosserie impeccable, catalyseur neuf, petit problème avec la butée d'embrayage. Prix à discuter. Tél.: 079 564 80 22 ou 021 907 68 57.

A vendre: Porsche Carrera, 1986, 231 CV, noire métallisée, soignée, seulement 80'000 km, expertise récente. Prix: frs 26'000.-, à discuter. Tél.: 076 366 36 15.

A vendre: Opel Frontera 2.8 TD, 4x4, 1996, 148'000 km, diesel, 5 portes, gris anthracite, climatisation, crochet d'attelage, intérieur cuir, vitres électriques, expertisé en mars 2005. Prix: frs 10'000.-. Tél.: 078 623 44 18 ou 19.

A louer: de suite, place de parc extérieure au ch. du Grandchamp 4, à Lausanne, prix actuel 90 fr./mois. Tél. 079 394 39 10 ou 021 652 84 15.

Co-location: Lausanne-Chailly, cherche une co-locataire, non-fumeuse, 2 pièces à disposition dans appartement 5 pièces, balcon, calme. Loyer: Frs 920.- sans les charges, de suite ou à convenir. Tél.: 021 653 56 03.

A louer: 4 pièces à Tolochenaz, 85 m2, balcons, vue, tranquillité, loyer actuel: frs 1399.- + pl de parc Fr 70.-, pour le 1^{er} novembre 2005. Tél.: 079 381 00 06, dès 16h.

A louer: à Bussy-sur-Moudon, appart. meublé, grande cuisine, mezzanine, chambre à coucher, buanderie, place de parc, libre de mi-octobre à mi-mars 2006. Loyer: frs 1'200.-/mois charges comprises. Tél.: 079 688 34 69 ou 021 905 20 52 (soir).

A louer: appartement de 4.5 pièces (113.5 m2) à la rue Midi-Coindet à Vevey, traversant, 2 balcons, 1 salle de bain, 1 WC douche, cuisine agencée, cave. Vue imprenable sur le lac et les montagnes. Disponible dès le 15.01.2006 ou à convenir. Loyer mensuel Fr. 2'075.00 charges comprises. Intéressé(e)? alors prenez contact directement avec Madame De Pari Sarah au 079/708 77 07.

A louer: pour le 1^{er} décembre 2005, à Saint-Prex, appartement de 4 1/5 pièces, env. 110 m2, avec grand jardin clôturé, cuisine complètement agencée, cheminée, 3 salles bains-WC, 3 chambres, salon spacieux. Loyer: frs 2'500.-, charges et 2 garages compris. Tél.: 021/803 92 98 ou 021/647 47 17 ou 078/673 85.03.

A louer: magnifique appartement neuf, 20km de Lausanne, 160m2, 5 1/2 pces, triplex, beaucoup de cachet, lumineux, poutres apparentes, grande cuisine agencée, buanderie personnelle équipée, garage + 2 places de parcs, belle vue dégagée. fr. 2'500.- cc. libre de suite ou à convenir. photos disponibles sur www.airdesign.ch, 078 624 34 81 ou 078 620 39 77.

A louer: maison villageoise 6 pièces, 170 m2 environ, à Villars-sous-Yens, entre Morges et Aubonne, sur deux niveaux. Loyer: 3'300.-. Renovée avec beaucoup de cachet. Séjour-salle à manger avec cheminée et poutres apparentes, cuisine entièrement équipée, réduit-buanderie, 5 chambres, 3 salles d'eau. Jardin-terrasse, 2 places de parc, une cave et un local technique. Tél.: 079 780 30 55.

A échanger: bel appartement de 5 1/2 pces, duplex, avec jardin, poêle, garage, pl. parc, cuisine agencée, 2 sdb, machines à laver et sécher, avec reprises obligatoires (poêle, rideaux, etc..) à Penthalaz loyer actuel Frs. 2'270.-, chges, pl. parc et garage compris contre un 3 pces min 85 m2 avec cachet, cuisine agencée, pl. parc, balcon ou jardin dans la région entre Cossonay et Romanel s/Lsne. loyer tout compris max. Frs. 1'700.-. Toutes propositions bienvenues à : lammo@romandie.com.

Recherche: logement 2-3 pces entre Rolle et Nyon, avec cuisine agencée, si possible balcon ou terrasse, place de parc, env. Fr. 1'300.- charges comprises. Tél. : 079 721 79 18.



PETITES ANNONCES

A vendre: à Bavois, villa mitoyenne, 5,5 pièces, construction récente, finitions de qualité, entièrement excavée, carnotzet, garage, place de parc, jardin. Prix. frs 580'000.- Renseignement et visite 079 273 09 40.

A vendre: Miex sur Vouvry (VS), chalet (résidence principale) 4,5 pièces, 145 m² habitables, vue sur la vallée du Rhône, à 15 mn d'Aigle ou de Villeneuve. Prix: fr. 495'000.-. Tél.079 605.68.25.

A vendre: Miex sur Vouvry (VS), terrain d'environ 1300 m², avec garages et chalet sur le plan, magnifique vue sur la vallée du Rhône. Tél.: 079 605.68.25.

Vacances: à louer à la semaine, idéal pour 2 - 3 skieurs, à Barbolesaz/Gryon, appartement d'une pièce meublé, tout confort avec cuisine séparée, bas des pistes, à proximité immédiate des commerces et moyens de transport. Tél. privé: 021 729 50 02 ou prof.: 021 316 42 75.

Vacances: à louer à Verbier, appartement 2 pièces, entièrement rénové, balcon exposé sud, place de parc, situé au centre, location à la semaine. 079 286 21 56 dès 17h30.

Vacances: à louer pour 2 semaines à Noël, chalet à Champéry, centre village, 3 chambres à coucher. Loyer: frs 2'000.-. Tél: 079 214 11 39

Vacances: à Seillans, Var, charmant mas ancien, avec piscine chauffée, 3 chambres, 2 salles de bains, 45 min. de Cannes, libre à Noël et fin octobre à avril. Loyer: fr.800

à 1300.- (semaine/selon période). Tél: 079 214 11 39.

Vacances: à louer, à Roquetas de Mar (Almeria-Espagne), à 600 m de la plage, maison individuelle sur une parcelle de 800 m², 3 chambres à coucher, piscine. Libre d'octobre 2005 à juin 2006. Prix: 800 Euros/mois. Tél.: 021 652 66 85 ou SMS au 078 657 29 86.

Divers (fitness): à remettre: abonnement fitness pour femme, pour 1, 2, 3, 6 mois dès décembre 05 à juin 06. Prix: frs 97.- par mois au Schaefergym, rue S.Martin 9, à Lausanne. Tél. 076 395 08 44.

Divers (couture): cherche tous travaux de voilages et de rideaux. Tél.: 021 647 14 41 ou 079 361 57 48.

Divers (repassage): Le repassage reste pour certains d'entre vous encore une corvée. Alors pas de problème, je veux bien m'occuper du vôtre. Je viens le chercher et vous le rapporter. Tarif à l'heure. Tél. : 021 647 14 41 ou 079 361 57 48.

Divers (chant): Vous aimez chanter ou vous souhaitez commencer? Venez rejoindre, lundi soir, le chœur mixte de Chavornay. Dans une ambiance dynamique, nous explorons différentes atmosphères musicales (chanson française, populaire de tous pays, gospel...). Nous sommes une vingtaine, si nous étions plus nombreux, ce serait encore mieux! Soyez donc les bienvenus, et contactez notre directrice: 021 311 73 28 ou 079 708 52 69.

Rendez-vous

Expositions

Peintures, dessins et photographies réunis à la Villa Mégroz, à Lutry. Derrière la plage, les palmiers, la survie s'organise: *Si Maurice m'était contée...* photographies d'Eric Givel. Melting-pot de peintures et de dessins divers de Charles Seeberger et Antonio Pizzilo. A voir absolument du 13 au 27 octobre.

L'espace lausannois d'art contemporain (l'elac) accueille une sélection de *travaux de diplôme HES 2005 de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL)*. L'occasion d'apprécier les travaux d'étudiants issus des Départements de design industriel et communication visuelle (Unités de photographie, design graphique et media & interaction design). Jusqu'au 29 octobre, mercr. à vend.: 14h -18h et sam.: 14h -17h.

A l'occasion de son 20^e anniversaire, le Musée de l'Elysée organise *un week-end de portes ouvertes les 28, 29 et 30 octobre*.

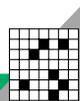
Au programme: exposition sur l'histoire du musée, découverte des coulisses, débats, rencontres avec des photographes, musique, projections, animations pour les enfants dès 7 ans. Vendredi 28 octobre, de 19h30 à 22h; samedi 29 octobre, de 11h à 22h, dimanche 30 octobre, de 11h à 18h. Discussions-débats, samedi 29. 14h: *La banalisation du virtuel* avec Radu Stern. 15h: *La gloire tardive des paparazzi* avec Jean-Christophe Blaser. 16h: *Amateur!* Une révolution dans le monde de l'information avec Luc Debraine, journaliste. 17h: *Etre photographe aujourd'hui* avec William Ewing, directeur du Musée.

Auto-défense

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoise organise un cours d'auto-défense pour femmes, hommes et adolescents. Donné par un professeur de karaté, ce cours a pour objectif de donner à ses participants les moyens de vaincre la peur, d'oser réagir et de marcher avec assurance. Samedis 29 et 5 octobre, de 9h à 12h, à l'école Vinet, rue de l'Ecole Supérieur 2, Lausanne. Infos et inscription: 021 320 04 20 ou clafv@bluewin.ch

Concours pour enfants

L'Espace des Inventions fête ses 5 ans et organise à cette occasion un concours pour les petits inventeurs romands de 9 à 11 ans, en groupe de 3 à 6. Nombreux prix. Le thème en est: exploration des planètes hors de notre système solaire et construction d'un véhicule capable de transporter le plus rapidement possible un verre d'eau d'un point à l'autre. Délai d'inscription: samedi 29 octobre. Règlement sur www.espace-des-inventions.ch/concours.html.



MOTS CROISÉS

Horizontalement

- Client assidu du SAN.
- Traiter à sa juste valeur.
- Liquide valaisan. Liquide en mouvement.
- Marque la négation. Marque l'approbation. Orchidée sans fin.
- Végétal vigoureux. Précède une déclaration.
- Parfum du sud. Pronom.
- Les Suisses s'en entichent.
- Son sexe reste un mystère. Syndicat d'anciens policiers.
- Sans apprêt. Se multiplie sur Internet.

Verticalement

- L'Etat a le sien, les communes le leur.

Solution du n°168

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	P	R	O	M	E	S	S	E	S
2	A	I	M	A	N	T	E		I
3	L	E	B		T	A	T	U	M
4	T		R	U	I	N	E		U
5	O	S	A		E	C		A	L
6	Q		G	O	R	E	T	T	A
7	U	S	E	S		S		O	C
8	E	D	U	E	N		I	L	R
9	T	E	X	T	U	E	L	L	E

- Organisera les courants d'air. Sans rien.
- Gonfle à chaque session du Grand Conseil. Référence ultime des grammairiens.
- Les Egyptiens l'invoquaient.
- Cas de la possession.
- Train allemand. Stupéfiant.
- S'occupait de transport. Indice de richesse. Possèdent.
- La vie ici-bas l'est..
- Lance des mots peu amènes. On s'y appelle camarade..

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									





De l'estampe, vraiment?



Maculés de peinture, les chaises, les tapis et le fauteuil qui habituellement meublent l'atelier d'Olivier Saudan, invitent le visiteur à se poser pour mieux se délecter de la variation sur thème – une bouteille de détergent – en 463 déclinaisons. Tel est «Ajax».

Qui dit estampe, dit encrage, presse et gravure. Carles Valverde et Olivier Saudan explorent les limites d'un art, l'un en faisant fi de l'encre et l'autre de la presse. Notamment!

Il se qualifie lui-même de *serial painter*. On croit Olivier Saudan, sur parole et de visu. Le visiteur, en vadrouille dans la dernière exposition du Cabinet cantonal des estampes, se retrouve soudainement ceinturé par une multitude de flacons issus de l'atelier du peintre morgien. 463 exactement. Tous identiques, puisque nés d'un même chablon ou pochoir. Un objet du quotidien par excellence, comme tous les «modèles» de Saudan, puisqu'il s'agit

d'une bouteille de détergent qui donne son nom à cette frénésie picturale, *Ajax*. Tous différents puisque retravaillés en couches d'encrage successives. Couleurs, empâtement, aplats explorant les palettes du brun, du gris, du noir ou du beige, l'estampe se dévoile autre, dense et multiple.

Une estampe autre encore, épurée et monumentale, entre les mains du sculpteur Carles Valverde. L'originalité de son travail repose dans la confrontation de la fragilité de la feuille de papier (colorée, blanche ou transparente) et la force de la feuille de cuivre. Deux matériaux qu'il découpe en des formes géométriques simples avant de les assembler et de les passer sous sa presse. Finement gaufrées, ces compositions murales constituent alors «une estampe», unique, originale, au tirage impossible. – AG

«Oliver SAUDAN, Carles VALVERDE. Aux frontières de l'estampe». Cabinet cantonal des Estampes, Musée Jenisch, av. de la Gare 2, Vevey. Mardi-dimanche: 11h à 17h30. Jusqu'au 29 janvier 06. A voir en parallèle au Musée Jenisch, «Chefs-d'œuvre du musée de Besançon: dessins de Rubens, Rembrandt, Carracci, Poussin, ...» Jusqu'au 8 janvier 06.



Carles Valverde en train d'effectuer une impression «à blanc»: feuilles de plomb et de papier, préalablement assemblées, passent sous sa presse en taille douce et en ressortent délicatement gaufrées. Une manière d'estampe sans encrage.

Expositions

Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny, Lausanne. *Florilège de la Réserve précieuse.* Exposition d'une sélection d'ouvrages précieux et de manuscrits anciens et modernes, récemment acquis ou reçus par la BCU. Jusqu'au 31 octobre.

Maison d'Ailleurs, Yverdon. *Les voitures volantes: souvenirs d'un futur rêvé.* Directeur du seul musée européen consacré à la science-fiction, Patrick Gyger a imaginé une exposition propice aux rêves à l'instar de ceux de ces ingénieurs qui ont pensé un futur meilleur et merveilleux grâce, notamment, aux voitures volantes. Airphibien ou Aerocar, elles n'ont existé que le temps des essais mais ont alimenté l'histoire de la science-fiction. Jusqu'au 23 avril 2006.

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. *Alice Bailly. La fête étrange.* Découverte de l'univers magique et onirique d'une des rares femmes suisses ayant participé à l'histoire des avant-gardes. L'art d'Alice Bailly (1872-1938) oscille entre fantaisie, exubérance et volubilité; parsemé d'emprunts au cubisme et au futurisme.

Visites commentées: jeudis 20 octobre, 3 novembre et 24 novembre, à 18h30. **Ateliers enfants (vacances d'automne):** confection d'un tableau-laine à l'aide de peinture, laine, papier et perles; vendredi 21 et samedi 22 octobre, 9h à 12h (10-15 ans) et 14h à 17h (6-9 ans). Réservation: 021 316 34 45. Jusqu'au 15 janvier 2006.

Musée militaire vaudois, Morges. *Bushido, le sabre et le pinceau.* La culture des samouraïs. **Démonstration** de tir à l'arc japonais et d'arts martiaux, samedi 22 octobre, de 10h à 17h. Jusqu'au 27 novembre.

Conférences et lecture

Harry Cleven et **Jaco Van Dormael**, tous deux cinéastes, parleront, dans le cadre des Rencontres de la Manufacture, du *jeu* et du *je* devant la caméra qui voit tout. Lundi 24 octobre, à 20h, Haute école de théâtre de Suisse romande, Lausanne.

Je divorce, je divorce pas: le choc et la renaissance, par Danièle Laot, jeudi 27 octobre, de 12h à 13h45, Maison de la Femme, Eglantine 6, Lausanne. Lunch et conférence: 10 frs, sans inscription. www.maisondelafemme.ch

Besoin de grandeur, de C. F. Ramuz, lu par la Compagnie *Heureuse*, en collaboration avec le Centre de recherches sur les lettres romandes de l'UNIL, lundi 31 octobre, à 19h, au Palais de Rumine. Lecture qui fait partie des manifestations culturelles mises sur pied par la Bibliothèque cantonale et universitaire dont le programme complet figure sur le site www.unil.ch/bcu.